

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE ZITOUNA TAKAFUL

Siège Social : Immeuble Zitouna Takaful, Avenue de la Bourse, les jardins du Lac, 1053,
Tunis

La Société **ZITOUNA TAKAFUL** publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 29 Avril 2021 .Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mme Emna RACHIKOU et Mr Mohamed Hédi KAMMOUN.

Actifs du Bilan Combiné arrêté au 31/12/ 2020 (exprimé en dinars)	Note	31/12/2020			31/12/2019		
		Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful combiné	Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful combiné
Actifs							
AC1 Actifs incorporels	1	-	481 328	481 328	-	360 113	360 113
AC12 Concessions, brevets, licences, marques		-	481 328	481 328	-	360 113	360 113
AC2 Actifs corporels d'exploitation	2	-	688 235	688 235	-	853 895	853 895
AC21 Installations techniques et machines		-	617 785	617 785	-	774 605	774 605
AC22 Autres installation, outillage et mobilier		-	70 450	70 450	-	79 290	79 290
AC3 Placements	3	101 035 383	28 488 850	129 524 233	76 291 028	24 895 236	101 186 264
AC31 Terrains et constructions		-	8 982 019	8 982 019	-	8 165 584	8 165 584
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		-	8 982 019	8 982 019	-	8 165 584	8 165 584
AC32 Placements dans les entreprises et participations		14 500 000	-	14 500 000	8 000 000	-	8 000 000
AC324 Bons et obligation emis par des entreprises avec les quelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et creances sur ces entreprises		14 500 000	-	14 500 000	8 000 000	-	8 000 000
AC33 Autres placements financiers		86 141 900	19 506 831	105 648 731	67 885 299	16 729 651	84 614 950
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP		4 440 000	4 760 000	9 200 000	2 399 999	2 000 000	4 399 999
AC334 Autres prêts		10 000	-	10 000	20 000	-	20 000
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		81 691 900	14 650 800	96 342 700	65 465 300	14 721 000	80 186 300
AC336 Autres		-	96 031	96 031	0	8 651	8 651
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		393 483	-	393 483	405 729	-	405 729
AC5 Part des réassurances dans les provisions techniques	4	8 621 114	-	8 621 114	8 456 158	-	8 456 158
AC510 Provisions pour primes non acquises		3 482 467	-	3 482 467	3 182 596	-	3 182 596
AC520 Provisions d'assurance (takaful familial)		776 763	-	776 763	756 234	-	756 234
AC530 Provisions pour sinistre (takaful familial)		9 319	-	9 319	117 036	-	117 036
AC531 Provision pour sinistres (takaful général)		4 352 565	-	4 352 565	4 400 292	-	4 400 292
AC6 Créances	5	22 895 993	9 236 492	32 132 485	24 509 291	6 208 420	30 717 711
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe		21 515 229	-	21 515 229	22 164 476	-	22 164 476
AC611 Primes acquises et non émises		-2 499 369	-	-2 499 369	-609 069	-	-609 069
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe		20 689 112	-	20 689 112	19 093 516	-	19 093 516
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		3 325 486	-	3 325 486	3 680 028	-	3 680 028
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance		75 913	-	75 913	1 249 750	-	1 249 750
AC63 Autres créances		1 304 850	775 373	2 080 223	1 095 065	282 629	1 377 695
AC631 Personnel		-	21 433	21 433	-	24 433	24 433
AC632 Etat, organismes de sécurité social, collectivités publiques		1 304 850	612 246	1 917 096	1 095 065	107 707	1 202 772
AC633 Débiteurs divers		-	141 694	141 694	-	150 489	150 489
AC66 Créances sur le Fonds des adhérents		-	8 461 119	8 461 119	-	5 925 790	5 925 790
AC7 Autres éléments d'actif	6	11 046 115	846 589	11 892 704	11 174 691	1 653 780	12 828 470
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse		2 459 238	178 528	2 637 766	2 451 666	543 486	2 995 152
AC721 frais d'acquisition reportés		6 350 770	-	6 350 770	6 115 000	-	6 115 000
AC731 Profit et loyers acquis non échus		2 232 407	332 342	2 564 749	2 608 025	764 123	3 372 147
AC733 Autres comptes de régularisation		3 700	335 719	339 419	-	346 171	346 171
Total de l'actif		143 598 604	39 741 494	183 340 098	120 431 168	33 971 443	154 402 611

Actifs nets/Capitaux propres et passif du bilan combiné arrêté au 31/12/2020 (exprimé en dinars)	Note	31/12/2020			31/12/2019		
		Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful combiné	Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful combiné
Actifs Nets des Adhérents	7						
AN1 Déficit du fonds des adhérents des exercices antérieurs reportés		-	-	-	-188 888	-	-188 888
AN2 Provisions D'équilibrage du fonds des Adhérents		85 389	-	85 389	-	-	-
AN4 Surplus ou déficit de l'exercice		1 630 164	-	1 630 164	514 277	-	514 277
AN5 Autres Actifs Nets		240 000	-	240 000			
Total des Actifs Nets des Adhérents		1 955 553	-	1 955 553	325 389	-	325 389
Capitaux propres des Actionnaires	8						
CP1 Capital social ou fonds équivalent		-	25 000 000	25 000 000	-	25 000 000	25 000 000
CP2 Réserves		-	158 556	158 556	-	-	-
CP4 Autres Capitaux propres		-	4 835 000	4 835 000	-	2 000 000	2 000 000
CP5 Résultat reporté		-	177 572	177 572	-	-342 129	-342 129
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		-	30 171 128	30 171 128	-	26 657 871	26 657 871
CP6 Résultat de l'exercice		-	5 427 361	5 427 361	-	3 513 257	3 513 257
Total capitaux propres avant affectation		-	35 598 489	35 598 489	-	30 171 128	30 171 128
Total actifs nets et capitaux propres		1 955 553	35 598 489	37 554 042	325 389	30 171 128	30 496 517
Passifs							
PA2 Provisions pour autres risques et charges	9	-	1 200 000	1 200 000	-	1 100 000	1 100 000
PA23 Autres provisions		-	1 200 000	1 200 000	-	1 100 000	1 100 000
PA3 Provisions techniques brutes	10	120 741 422	-	120 741 422	102 283 503	-	102 283 503
PA310 Provisions pour primes non acquises		26 488 615	-	26 488 615	23 092 067	-	23 092 067
PA320 Provisions d'assurance (takaful familial)		52 138 191	-	52 138 191	41 111 870	-	41 111 870
PA330 Provisions pour sinistre (takaful familial)		514 457	-	514 457	642 259	-	642 259
PA331 Provision pour sinistre (takaful général)		40 908 831	-	40 908 831	36 673 963	-	36 673 963
PA361 Autres provisions techniques (takaful général)		691 328	-	691 328	763 344	-	763 344
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	11	6 294 980	-	6 294 980	6 619 573	-	6 619 573
PA6 Autres dettes	12	14 606 650	2 278 449	16 885 099	11 202 702	2 455 946	13 658 649
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe		95 901	-	95 901	221 788	-	221 788
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance		4 728 534	-	4 728 534	2 227 367	-	2 227 367
PA621 Parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	5						
PA622 Autres		1 676 773	2 278 449	3 955 222	2 827 757	2 455 946	5 283 703
PA63 Autres dettes		-	214 623	214 623	-	206 691	206 691
PA631 Dépôts et cautionnements reçus		-	1 089 189	1 089 189	-	739 850	739 850
PA632 Personnel		1 204 995	664 708	1 869 703	2 201 015	930 066	3 131 081
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectives publiques		471 778	309 929	781 707	626 742	579 339	1 206 081
PA634 Créanciers divers		8 105 442	-	8 105 442	5 925 790	-	5 925 790
PA66 Dettes envers l'opérateur du Fonds		-	664 555	664 555	-	244 369	244 369
PA7 Autres passifs	13	-	664 555	664 555	-	244 369	244 369
PA712 Autres comptes de régularisation passif		141 643 051	4 143 005	145 786 056	120 105 779	3 800 315	123 906 094
Total du passif		143 598 604	39 741 494	183 340 098	120 431 168	33 971 443	154 402 611
Total des Actifs nets/capitaux propres et du passif		143 598 604	39 741 494	183 340 098	120 431 168	33 971 443	154 402 611

Etat de Surplus ou Déficit du Fonds Takaful Familial (exprimé en dinars)
Période allant du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Note	Opérations brutes 31/12/2020	Cessions 31/12/2020	Opérations nettes 31/12/2020	Opérations nettes 31/12/2019
PRF1 Primes	14	15 026 204	1 363 824	13 662 380	11 684 460
PRF11 Primes émises et acceptées		15 026 204	1 363 824	13 662 380	11 684 460
PRF2 Produits de placements	15	3 960 670		3 960 670	2 890 125
PRF21 Revenus des placements		3 960 670		3 960 670	2 890 125
PRF22 Produits des autres placements					
CHF1 Charge de sinistres	16	1 050 575	1 677	1 048 898	1 024 817
CHF11 Montants payés		1 178 377	109 395	1 068 982	927 818
CHF12 Variation de la provision pour sinistres		-127 802	-107 718	-20 084	96 999
CHF2 Variation des autres provisions techniques		11 026 320	20 530	11 005 790	9 389 819
CHF3 Frais d'exploitation	17	3 198 494	846 114	2 352 380	1 606 161
CHF31 Frais d'acquisition		1 380 086		1 380 086	1 547 335
CHF33 Frais d'administration à la charge du fond des adhérents		1 818 408		1 818 408	775 127
CHF34 Commissions reçues des réassureurs			846 114	-846 114	716 301
CHF4 Charges de Gestion de placements	18	2 468 370		2 468 370	802 379
CHF41 Charges de gestion des placements		1 099 106		1 099 106	90 112
CHF411 Commission Moudharaba		869 264		869 264	462 267
CHF42 Correction de valeur sur placement		500 000		500 000	250 000
CHF5 Autres charges techniques	19	223 974		223 974	168 405
CHF8 Impôt sur le résultat		-		-	812 496
RTF Surplus ou déficit de l'assurance Takaful Familial		1 019 141	-495 503	523 638	770 508

Etat de Surplus ou Déficit du Fonds Takaful Général (exprimé en dinars)
Période allant du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Note	Opérations brutes 31/12/2020	Cessions 31/12/2020	Opérations nettes 31/12/2020	Opérations nettes 31/12/2019
PRG1 Primes acquises (-)	20	49 145 114	6 375 919	42 769 195	37 317 684
PRG11 Primes émises et acceptées		52 541 661	6 675 790	45 865 871	40 878 943
PRG12 Variation de la provision pour primes non acquises		-3 396 547	299 871	-3 096 676	3 561 260
PRG2 Produits de placements	21	3 960 700		3 960 700	3 189 000
CHG1 Charge de sinistres	22	23 158 391	638 666	22 519 725	24 093 047
CHG11 Montants payés		18 923 522	686 393	18 237 129	17 928 689
CHG12 Variation de provision pour sinistres		4 234 869	-47 727	4 282 596	6 164 358
CHG2 Variation des autres provisions techniques	23	-72 016		-72 016	279 981
CHG3 Frais d'exploitation	24	16 900 137	1 536 083	15 364 054	10 755 009
CHG31 Frais d'acquisition		12 879 641		12 879 641	10 948 727
CHG32 Variation du montant des frais d'acquisition reportés		-235 770		-235 770	1 084 618
CHG33 Frais d'administration à la charge du fonds des adhérents		4 256 266		4 256 266	2 540 956
CHG34 Commissions reçues des réassureurs			1 536 083	-1 536 083	1 650 056
CHG4 Charges de gestion des placements	25	2 980 894		2 980 894	1 236 490
CHG41 Charges de gestion des placements		2 480 895		2 480 895	1 236 490
CHG411 Commissions Moudharaba		1 177 901		1 177 901	728 750
CHG412 Autres Charges de gestion de placements		1 302 994		1 302 994	257 740
CHG42 Correction de valeur sur placement		499 999		499 999	250 000
CHG5 Autres charges techniques	26	4 625 100		4 625 100	3 751 368
CHG8 Impôt sur le résultat	27	205 613		205 613	647 020
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage					
RTG Surplus ou déficit de l'assurance Takaful Général		5 307 695	-4 201 170	1 106 525	-256 231

L'état de Résultat de l'entreprise Takaful et/ou Rétaakaful (exprimé en dinars)
Période allant du 01/01/2020 au 31/12/2020

		Note	31/12/2020	31/12/2019
PR1	Commission Wakala	28	14 832 088	13 036 196
PR2	Commission Moudharaba	29	1 720 307	1 191 017
PR3	Produits des placements	30	1 380 721	1 048 844
PR31	Revenus des placements			
	Sous Total 1		17 933 116	15 276 057
CH1	Charges des placements			
CH11	Charges de gestion des placements	31	700 548	154 735
CH13	Pertes provenant de la réalisation des placements			
	Sous Total 2		700 548	154 735
PR5	Autres produits d'exploitation	32	178 535	147 512
CH4	Charges générales d'exploitation	33	11 359 953	10 426 408
CH5	Dotations aux Amortissements et aux Provisions sur Immobilisation	34	534 313	485 347
	Résultat d'exploitation avant Impôts		5 516 837	4 357 080
CH7	Impôt sur le résultat	35	36 643	843 816
	Résultat d'exploitation après Impôts		5 480 194	3 513 264
PR6	Gains extraordinaires		86	4
CH8	Pertes extraordinaires		52 919	12
	Résultat extraordinaire		-52 832	-8
	Résultat net de l'exercice		5 427 361	3 513 257

Tableau des engagements reçus et donnés

	Note	2020			2019		
		Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful Combiné	Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful Combiné
HB1	Engagements reçus	-	-	-	-	-	-
HB2	Engagements donnés						
	HB 21 Avals, cautionset garanties de crédit données	-	-	-	-	-	-
	HB 22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente	-	-	-	-	-	-
	HB 23 Autres engagements sut titres, actifs ou revenus	-	-	-	-	-	-
	HB 24 Autres engagements donnés	-	-	-	-	-	-
HB 3	Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires	-	-	-	-	-	-
HB 4	Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution	-	-	-	-	-	-
HB 5	Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	-	-	-	-	-	-
HB 6	Autres valeurs détenues pour compte de tiers	-	-	-	-	-	-

Annexe 7 : Modèle de l'Etat des flux de trésorerie Combiné

	Exercice 2020			Exercice 2019		
	Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful combiné	Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful combiné
Flux de trésorerie liés à l'exploitation						
Encaissements des primes reçues des adhérents	66 631 213		66 631 213	58 474 295		58 474 295
Sommes versées pour paiement des sinistres	-18 631 009		-18 631 009	-21 732 361		-21 732 361
Décaissements de primes pour les cessions	-1 629 223		-1 629 223	-2 902 904		-2 902 904
Encaissements des sinistres pour les cessions	123 983		123 983	88 926		88 926
Commissions reçues sur les cessions	404 197		404 197	272 967		272 967
Commissions versées aux intermédiaires	-3 720 919		-3 720 919	-3 605 356		-3 605 356
Encaissement wakala		15 187 695	15 187 695		14 724 596	14 724 596
Décaissement wakala	-15 187 695		-15 187 695	-14 724 596		-14 724 596
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-20 718	-9 084 153	-9 104 871	-8 293 625		-8 293 625
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-38 207 955	-13 150 913	-51 358 868	-48 712 439	-14 200 000	-62 912 439
Encaissements liés à la cession de placements financiers	12 740 393	9 871 948	22 612 341	36 745 531	2 800 000	39 545 531
Taxes sur les assurances versées au Trésor Produits financiers reçus	-9 082 043	-2 190 649	-11 272 692	-4 411 172	-4 779 855	-9 191 028
Poduit financier reçu	6 151 759	1 199 748	7 351 507	3 809 307	543 149	4 352 456
Encaissement moudharaba		1 498 241	1 498 241		855 649	855 649
Décaissement moudharaba	-1 498 241		-1 498 241	-855 649		-855 649
Impôts sur les bénéfices payés Autres mouvements	0	-440 100	-440 100	0	-190 443	-190 443
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-1 926 258	2 891 817	965 559	2 446 549	-8 540 530	-6 093 981
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-428 780	-428 780		-401 702	-401 702
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation		-816 434	-816 434		-2 750 669	-2 750 669
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	0	-1 245 214	-1 245 214	0	-3 152 371	-3 152 371
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Encaissements suite à l'émission d'actions		0			10 000 000	10 000 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	0	0	0	0	10 000 000	10 000 000
Variation de trésorerie	-1 926 258	1 646 603	-279 655	2 446 549	-1 692 901	753 648
Trésorerie de début d'exercice	4 258 758	-1 504 116	2 754 642	1 812 209	188 785	2 000 993
Trésorerie de fin d'exercice	2 332 500	142 487	2 474 987	4 258 758	-1 504 116	2 754 642



الزيتونة تكافل
ZITOUNA TAKAFUL

Notes aux états financiers au 31/12/2020

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2020



I. Présentation de la société :

- Raison sociale : ZITOUNA TAKAFUL
- Siège social : Immeuble ZITOUNA TAKAFUL Avenue de la bourse, Les jardins du lac, 1053 Tunis
- Date de création : 2011
- Activité : Assurance et Réassurance Takaful toutes branches
- Forme : Société Anonyme
- Capital social : vingt-cinq millions de dinars entièrement libérés
- Identifiant unique : 11883749M

II. Présentation des Modalités de gestion du fonds des adhérents :

- ZITOUNA TAKAFUL gère le fonds des adhérents, constitué essentiellement de la somme des cotisations des adhérents, tout en étant totalement séparé des comptes de l'entreprise d'assurance Takaful et/ou réassurance.
- ZITOUNA TAKAFUL perçoit en tant que mandataire une commission « Wakala » calculée sur la base des cotisations. Les pourcentages de cette commission sont stipulés au niveau des règlements intérieurs des fonds et des conditions particulières des contrats d'assurances Takaful et/ou Rétakaful.
- ZITOUNA TAKAFUL gère les opérations de placement des cotisations sur la base du contrat de commande «Moudharaba». En contrepartie, ZITOUNA TAKAFUL perçoit une commission « Moudharba » calculée sur la base des revenus des placements. Les pourcentages de cette commission sont stipulés au niveau des règlements intérieurs des fonds et des conditions particulières des contrats d'assurances Takaful et/ou Rétakaful.

III. Faits marquants de l'exercice 2020 :

L'exercice 2020 a connu les faits marquants suivants :

- La crise sanitaire du coronavirus et les mesures prises par les gouvernements à l'échelle mondiale pour endiguer la propagation de la pandémie ont affecté négativement l'économie nationale tunisienne : Un confinement total en date du 22 Mars 2020 a été décrété par l'ETAT tunisien.
- ZITOUNA TAKAFUL remporte, pour la deuxième année consécutive, le label du « Meilleur service client de l'année 2021 » dans la catégorie Assurance.
- La commission sur les opérations « Moudharaba » revenant à la société d'assurance Takaful a été soumise à la TVA au taux de 19% en vertu de la loi de finance 2020.
- Le décret-loi N°2020-30 du 10/06/2020 a instauré au niveau de son article 12 une retenue à la source définitive et libératoire de 35% au titre des revenus des capitaux mobiliers sur les dépôts à terme dont le taux de rémunération est supérieur au TMM-1% au 1er janvier de l'année de placement.
- La baisse du taux directeur de la BCT a été suivi d'une diminution du taux du marché monétaire TMM. Cette baisse conjuguée par le plafonnement de la rémunération des placements bancaires au TMM+1% et l'instauration de la retenue à la source définitive et libératoire a eu un impact négatif sur les revenus de placements de l'année 2020.
- La mise en place par le CGA d'un cadre réglementaire (circulaire n°01/2020 du 19 juin 2020) pour la mise en place des normes IAS/IFRS, et ce conformément à la décision de l'Assemblée Générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 Septembre 2018. L'entrée en vigueur de l'application des normes IFRS, est prévue pour le 1er janvier 2021.



IV. Principes et Méthodes comptables :

Les états financiers de ZITOUNA TAKAFUL sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 et l'arrêté du ministre des finances du 27 mars 2018, portant approbation des normes comptables relatives à l'assurance Takaful et/ou Retakaful.

A – Politique d'amortissement :

ZITOUNA TAKAFUL applique la méthode linéaire pour l'amortissement de ses actifs incorporels et corporels, selon les taux suivants :

Immeuble	5%
Logiciels	33.33%
Agencement Aménagement	15%
Matériel informatique	33.33%
Mobilier de bureaux	20%
Matériel de transport	20%

B – Placements Financiers :

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice en respectant le principe des normes sharaïques de l'entreprise et le principe de la séparation entre l'actif du fonds des adhérents et l'entreprise Takaful et/ou Rétakaful.

Les produits des placements sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés en respectant le principe de la comptabilité d'engagements.

Les produits des placements sont comptabilisés en respectant le principe de la séparation entre l'actif des fonds des adhérent et l'entreprise Takaful et/ou Rétakaful.

Les placements et les produits financiers rattachés à l'assurance Takaful Familial sont rattachés aux fonds des adhérents Takaful Familial et ceux relatifs à l'assurance Takaful Général sont affectés aux fonds des adhérents Takaful Général.

L'entreprise d'assurance Takaful et/ou Retakaful perçoit une commission « Moudharba » au taux de **25%** sur les produits financiers dégagés par le Fonds Général et le Fonds Familial, sauf pour les produits d'épargne où le taux « Moudharba » est de **15%**.

C- Provisions techniques :

Les provisions techniques sont évaluées et prises en compte conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne N° 29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurances.



D- Affectation des charges :

Les charges internes et externes incombant au fonds des adhérents sont classées selon leurs destinations et non pas selon leurs natures. On distingue à cet effet les 5 destinations principales qui figurent dans l'état de surplus ou déficit du fonds Takaful et/ou Rétakaful Familial ou Général :

- Les frais d'administration,
- Les frais de gestion des sinistres
- Les frais d'acquisition des contrats
- Les charges de gestion des placements
- Les autres charges techniques.

A l'exception de ce qui est indiqué dans le paragraphe ci-dessous concernant l'affectation des charges au fonds des adhérents et dans la mesure où des règles particulières ne sont pas prévues par les normes comptables applicables aux entreprises d'assurance Takaful et/ou Rétakaful, les règles d'évaluation et de comptabilisation des produits et charges sont réalisées conformément aux normes du système comptable des entreprises.

Les frais d'administration à la charge du fonds Takaful et/ou Rétakaful Familial ou Général et directement liés aux contrats d'assurance sont affectés aux fonds par application de la règle de l'affectation totale et directe.

Les frais de gestion du fonds Takaful et/ou de Rétakaful familial ou Général des adhérents sont exclusivement affectés aux comptes de l'entreprise Takaful et/ou Rétakaful.

Toute affectation analytique des charges entre le fonds des adhérents et l'entreprise d'assurance Takaful et/ou Rétakaful par l'utilisation de clés de répartition est interdite. En règle générale, une charge est, dès l'origine, soit affectée au fonds des adhérents soit affectée à l'entreprise d'assurance Takaful et/ou Rétakaful.

V. Notes sur le bilan combiné

Note N°1 : Actifs incorporels

AC1 – Actifs incorporels

Les actifs incorporels présentent un solde net au 31/12/2020 de **481 328 Dinars**, ils se détaillent comme suit :

Libellés	Valeur brute 31/12/2019	Acquisition 2020	Valeur Brute 31/12/2020	Total Amort 31/12/2019	Dotations 2020	Total Amort 31/12/2020	Valeur nette 31/12/2020
Logiciel	1 351 619	283 497	1 635 116	991 506	162 282	1 153 788	481 328
Autres immobilisations incorporelles	17 700	0	17 700	17 700	0	17 700	0
Total	1 369 320	283 497	1 652 817	1 009 206	162 282	1 171 488	481 328



Note N°2 : Actifs corporels

AC2 – Actifs corporels d'exploitation :

Les actifs corporels d'exploitation totalisent au 31/12/2020 un montant net de **688 235 Dinars** :

Libellés	Valeur brute 31/12/2019	Acquisition 2020	Cession 2020	Valeur brute 31/12/2020	Amort. 31/12/2019	Cession 2020	Dot° Amort 2020	Total Amort.	Valeur nette 31/12/2020
Matériel de transport	821 313	0		821 313	520 663		116 720	637 383	183 930
Mobilier et Matériel de Bureau	369 545	26 518	1 795	394 268	292 397	1 795	39 084	329 686	64 582
Matériel Informatique	937 431	132 042		1 069 473	784 788		117 877	902 665	166 808
AAI	1 165 327	40 510		1 205 837	844 015		94 775	938 790	267 047
Autres Immo Corporelles	4 333	7 300		11 633	2 191		3 574	5 765	5 868
Total	3 297 949	206 371	1 795	3 502 524	2 444 054	1 795	372 030	2 814 289	688 235

Note N°3 : Placements

AC3 – Placements :

Les placements totalisent au 31/12/2020 un montant net de **129 524 233 Dinars** contre un montant de **101 186 264 Dinars** au 31/12/2019 soit une augmentation de **28 337 969 Dinars**, ils se détaillent comme suit :

Libellés	Valeur brut 2020	Provision 2020	Valeur nette 2020	Valeur nette 2019	Variation
Placements Fonds des Adhérents					
Titres Participatifs BZ	14 500 000	0	14 500 000	8 000 000	6 500 000
Actions Zitouna Tamkeen	1 999 999	1 499 999	500 000	1 499 999	-999 999
Obligation WIFAK BANK	3 700 000	0	3 700 000	900 000	2 800 000
Emprunt National	10 000	0	10 000	20 000	-10 000
Placements Bancaires	81 691 900	0	81 691 900	65 465 300	16 226 600
FCPR ZITOUNA MOUCHERKA I	240 000		240 000	0	240 000
Créances auprès des Entreprises Cédantes	393 483	0	393 483	405 729	-12 246
Total Placements Fonds des Adhérents	102 535 382	1 499 999	101 035 383	76 291 028	24 744 355
Placements de l'opérateur du fonds					
Placements Bancaires	14 650 800	0	14 650 800	14 721 000	-70 200
Terrain	8 982 019	0	8 982 019	8 165 584	816 434
FCPR ZITOUNA MOUCHERKA I	4 760 000		4 760 000	2 000 000	2 760 000
Autres	96 031	0	96 031	8 651	87 380
Total Placements de l'opérateur du fonds	28 488 850	0	28 488 850	24 895 236	3 593 614
Total Placements	131 024 232	1 499 999	129 524 233	101 186 264	28 337 969



Note N°4 : Part des réassureurs dans les provisions techniques

AC5 – Part des réassureurs dans les provisions techniques :

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2020 un montant net de **8 621 114 Dinars** contre **8 456 158 Dinars** au 31/12/2019 soit une augmentation de **164 956 Dinars** :

Libellés	Montant 2020	Montant 2019	Variation
Provisions pour primes non acquises	3 482 467	3 182 596	299 871
Provisions d'assurance Takaful Familial	776 763	756 234	20 529
Provisions pour sinistres Takaful Familial	9 318	117 036	-107 718
Provisions pour sinistres Takaful Général	4 352 565	4 400 292	-47 727
Total	8 621 114	8 456 158	164 956

Note N°5 : Créances

AC61 Créances nées d'opérations d'assurances directes :

Les créances nées d'opérations d'assurances directes s'élèvent au 31/12/2020 à un montant net de **21 515 229 Dinars** contre un total de **22 164 476 Dinars** au 31/12/2019 soit une baisse de **649 246 Dinars** :

Libellés	2020	2019	Variation
Primes acquises et non émises	166 181	488 945	-322 764
Primes à annuler	-2 665 550	-1 098 014	-1 567 536
Créances nées d'opérations d'assurance directe	29 516 638	23 593 658	5 922 980
Provisions sur créances	-8 827 526	-4 500 142	-4 327 384
IDA	2 395 850	2 313 510	82 340
Hors IDA	1 188 092	1 664 987	-476 895
Provision sur créance IDA et Hors IDA	-258 456	-298 469	40 013
Total	21 515 229	22 164 476	-649 246

AC63 Autres créances :

Cette rubrique présente un solde au 31/12/2020 de **1 304 850 Dinars** pour le Fonds des Adhérents et **775 373 Dinars** pour l'opérateur, elle se détaille ainsi :



Libellés	Montant 2020	Montant 2019	Variation
Fonds des Adhérents			
Etat, organismes de sécurité social, collectivités publiques	1 304 850	1 095 065	209 785
Total Fonds des Adhérents	1 304 850	1 095 065	209 785
Opérateur du fonds			
Personnel	21 433	24 433	-3 000
Etat, organismes de sécurité social, collectivités publiques	612 246	107 707	504 539
Débiteurs divers	141 694	150 489	-8 795
Total opérateur du fonds	775 373	282 629	492 744
Total	2 080 223	1 377 694	702 529

AC66 Créances sur le Fonds des adhérents :

Cette rubrique est alimentée par les créances de l'opérateur envers le Fonds des adhérents. Le solde au 31/12/2020 s'élève à **8 461 119 Dinars** contre **5 925 790 Dinars** au 31/12/2019 :

Libellés	2020	2019	Variation
Créances Wakala	8 437 900	5 759 801	2 678 099
Autre Créances	23 219	165 989	-142 770
Total	8 461 119	5 925 790	2 535 329

Note N°6 : Autres éléments d'actif

AC71 Avoir en banque, CCP, Chèques et caisse :

Cette rubrique présente un solde au 31/12/2020 de **2 637 767 Dinars** contre **2 995 152 Dinars** au 31/12/2019, elle se détaille comme suit :

Libellés	2020	2019	Variation
Fonds des adhérents			
Compte courant bancaires	2 374 052	2 276 953	97 099
Caisse	258	11	247
Valeur à L'Encaissement	84 928	174 702	-89 774
Total Fonds des adhérents	2 459 238	2 451 666	7 572
Opérateur du fonds			
Compte courant bancaires	137 535	474 587	-337 052
Caisse	4 952	2 182	2 770
Valeur à L'Encaissement	36 042	66 717	-30 675
Total opérateur du fonds	178 528	543 486	-364 958
Total	2 637 767	2 995 152	-357 385

AC721 Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition reportés correspondent aux frais d'acquisition des contrats pour la fraction non imputable à l'exercice 2020, cette rubrique présente un solde de **6 350 770 Dinars**. Les frais d'acquisition reportés sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient de frais d'acquisition déterminé



par le rapport des frais d'acquisition enregistrés en comptabilité (ligne spécifique de l'état de surplus ou déficit du Fonds Takaful Général) aux primes émises.

AC731 Profits et loyers acquis et non échus :

Il s'agit du profit sur les placements bancaires BZ (ISTITHMAR MOUJAH) acquis à l'exercice 2020 et non encore échus. Le Fonds des adhérents et l'opérateur présentent respectivement des Profits et loyers acquis et non échus de **2 232 407 Dinars** et de **332 342 Dinars**.

AC733 Autres comptes de régularisation Actif :

Cette rubrique est alimentée des charges constatées d'avance au titre de l'exercice 2020. Ces charges s'élèvent à **339 419 Dinars** contre **346 171 Dinars** au titre de l'exercice 2019.

Note N°7 : Actifs Nets des adhérents

Les mouvements sur les actifs nets des adhérents se détaillent comme suit :

Libellés	Actifs Nets 2019 Avant Affectation	Affectations et imputations	Distributions	Surplus ou déficit 2020	Actifs Nets 2020 Avant Affectation
Déficits du fonds des adhérents des exercices antérieurs	-188 888	188 888			0
Provisions d'Equilibrage pour fonds des adhérents		85389			853 89
Qardh Hassan non remboursé					0
Surplus ou déficit de l'exercice 2019	514 277	-514 277			0
Réinvestissement Exonérés		240 000			240 000
Surplus ou déficit de l'exercice 2020				1 630 164	1 630 164
Total	325 389	-	-	1 630 164	1 955 553

Note N°8 : Capitaux propres des Actionnaires

Le capital social de la société ZITOUNA TAKAFUL est composé de **25 000 000 actions** ordinaires d'une valeur unitaire de 1 dinar :

Actionnaires	Nombre d'actions
Société MAJDA TUNISIA S.A	17 499 996
Société BANQUE ZITOUNA S.A	7 499 999
Société MAJDA INTERNATIONAL TRADING	1
Société LA CIGALE GAMMARTH	1
Monsieur Victor Nazeem Ridha AGHA	1
Monsieur Mahfoudh BAROUNI	1
Monsieur Ezzeddine KHOJA	1
Total	25 000 000



- Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

Libellés	Capitaux propres 2019 Avant	Affectations et imputations	Augmentation de capital	Dividendes	Résultat 2020	Capitaux propres 2020 Avant
Capital Social	25 000 000					25 000 000
Primes liées au capital						0
Réserves Légales		158 556				158 556
Autres réserves		75 000				75 000
Résultats reportés	-342 129	519 701				177 572
Résultat de l'exercice 2019	3 513 257	-3 513 257				0
Réinvestissement Exonérés	2 000 000	2 760 000				4 760 000
Résultat de l'exercice 2020					5 427 361	5 427 361
TOTAL	30 171 128	0	0	0	5 427 361	35 598 489

Note N°9 : Provisions pour autres risques et charges

PA23 Autres provisions :

Cette rubrique est alimentée des provisions pour risques et charges au titre de l'exercice 2020 qui s'élèvent à **1 200 000 Dinars** contre **1 100 000 Dinars** au titre de l'exercice 2019.

Note N°10 : Provisions techniques brutes

PA310 : Provisions pour Primes Non acquises :

Cette provision est calculée par application de la méthode de prorata temporis telle que prévue par l'arrêté du ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Elle consiste à provisionner la part de la prime afférente à la période de garantie comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance de la prime.

La provision pour primes non acquises totalise au 31/12/2020 un montant de **26 488 615 Dinars**.

PA320 : Provisions d'assurance Takaful Familial :

Cette rubrique est alimentée par le solde du compte provisions mathématiques Takaful Familial soit un montant au 31/12/2020 de **52 138 191 Dinars**. Les provisions mathématiques Takaful Familial correspondent à la différence à la date d'inventaire entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'Entreprise Takaful et l'adhérent.

Par ailleurs, le Décret-loi n° 2020-19 du 15 mai 2020, portant fixation de dispositions particulières relatives au remboursement des crédits et financements octroyés par les banques et les établissements financiers à leurs clients a prévu que les contrats d'assurances continuent de produire leurs effets tout au long de la période additionnelle due au report. Toutefois, étant donné que ces reports apportent des changements aux tableaux d'amortissement des crédits et les garanties offertes aux banques, la constatation d'un engagement supplémentaire reste tributaire du paiement d'une prime complémentaire par les banques désirent se couvrir sur les risques additionnels.

PA330 : Provisions pour sinistre Takaful Familial :

La provision pour sinistre vie constitue la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats, arrivées à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres



survenus mais non encore déclarés. La provision pour sinistre vie présente un solde au 31/12/2020 de **514 457 Dinars**.

Par ailleurs, le Décret-loi n° 2020-19 du 15 mai 2020, portant fixation de dispositions particulières relatives au remboursement des crédits et financements octroyés par les banques et les établissements financiers à leurs clients a prévu que les contrats d'assurances continuent de produire leurs effets tout au long de la période additionnelle due au report. Toutefois, étant donné que ces reports apportent des changements aux tableaux d'amortissement des crédits et les garanties offertes aux banques, la constatation d'un engagement supplémentaire reste tributaire du paiement d'une prime complémentaire par les banques désirant se couvrir sur les risques additionnels.

PA331 : Provisions pour sinistre Takaful Général :

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurance le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payés au titre de ces sinistres.

La provision pour sinistres matériels automobile doit être déterminée concurremment selon trois méthodes et la méthode qui dégage le montant le plus élevé est retenue.

- La méthode « dossier par dossier » ;
- La méthode du coût moyen des sinistres des exercices antérieurs ;
- La méthode des cadences des règlements.

ZITOUNA TAKAFUL a retenu pour l'exercice 2020 la méthode (dossier par dossier). Le montant des provisions pour sinistres à payer, net de recours, au 31/12/2020 s'élève à **40 908 831 Dinars**.

PA361 : Autres provisions techniques :

Cette rubrique présente le solde au 31/12/2020 de la provision pour risque en cours. Cette provision est destinée, pour chacun des contrats à prime payable d'avance, à couvrir la charge de sinistre et des frais afférents aux contrats susceptibles de se produire postérieurement à la date d'inventaire dans la mesure où ce coût n'est pas couvert par la provision pour primes non acquises. Cette rubrique présente un solde de **691 328 Dinars**.

Note N°11 : Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Il s'agit des sommes reçues des cessionnaires et des rétrocessionnaires en garantie des provisions techniques. Le solde de cette rubrique présente un solde au 31/12/2020 de **6 294 980 Dinars**.

Note N°12 : Autres Dettes

PA6 – Autres Dettes :

Cette rubrique présente au 31/12/2020 un solde de **16 885 099 Dinars** contre **13 658 649 Dinars** au 31/12/2019. Elle se détaille comme suit :



Libellés	2020	2019	Variation
Fonds des Adhérents			
Dette née d'opération d'assurance directe	95 901	221 788	-125 887
Dette née d'opération de réassurance	4 728 534	2 227 367	2 501 167
Etat, Organisme de sécurité sociale	1 204 995	2 201 015	-996 020
Créditeurs divers	471 778	626 742	-154 964
Dettes envers l'opérateur du fonds	8 105 442	5 925 790	2 179 652
Total Fonds des Adhérents	14 606 650	11 202 702	3 403 948
Opérateur du fonds			
Dépôt et Cautionnement reçus	214 623	206 691	7 932
Personnel	1 089 189	739 850	349 339
Etat, Organisme de sécurité sociale	664 708	930 066	-265 358
Créditeurs divers	309 929	579 339	-269 410
Total Opérateur du fonds	2 278 449	2 455 946	-177 497
Total	16 885 099	13 658 649	3 226 451

Note N°13 : Autres passifs

PA712 Autres comptes de régularisation Passif :

Cette rubrique est alimentée des charges à payer au titre de l'exercice 2020 qui s'élèvent à **664 555 Dinars**.

VII - NOTES SUR L'ETAT DE SURPLUS OU DEFICIT DU FONDS TAKAFUL FAMILIAL :

Note N°14 : Primes Acquises

PRF11 : Primes émises et acceptés :

Cette rubrique présente un solde net au 31/12/2020 de **13 662 380 Dinars**. Elle se détaille comme suit :

Primes acquises/ Branches	Primes émises	Annulation	Primes A Annuler	Primes Acquises Non Emises	Cessions	Opérations Nettes au 31/12/2020
PREVOYANCE	5 012 342	11 194	27 500	63 746	1 102 975	3 806 927
MIXTE	5 967 410	296801,732	-110 429	3 610	260 848	5 516 579
EPARGNE	4 401 569	69 211	-5 466	-1 051		4 338 875
Total	15 381 321	377 207	-88 395	66 305	1 363 823	13 662 380

Note N°15 : Produits de placements

PRF2 : Produits de placements

Les revenus de placements présentent un solde brut au 31/12/2020 de **3 960 670 Dinars**. Il s'agit principalement des produits des placements « ISTITHMAR MOUAJAH ».



Note N°16 : Charges de sinistres

CHF11 : Montants payés

Les montants payés des sinistres présentent au 31/12/2020 un solde net de **1 068 982 Dinars**.

Note N°17 : Frais d'exploitation

CHF31 : Frais d'acquisition :

Cette rubrique présente un solde brut au 31/12/2020 de **1 380 086 Dinars**. Les commissions d'acquisition et les frais indirectement imputables sont respectivement de **660 498 Dinars** et **719 588 Dinars**.

CHF33 : Frais d'administration :

Le solde de cette rubrique au 31/12/2020 est de **1 818 408 Dinars**.

CHF34 : Commissions reçues des réassureurs :

Les commissions acquises au titre des opérations de cessions sont arrêtées au 31/12/2020 à **846 114 Dinars**.

Note N°18 : Charges de gestion des placements

CHF41 : Charges de gestion des placements :

Les charges de gestion de placement présentent un solde au 31/12/2020 de **1 099 106 Dinars**.

CHF411 : Commission Moudharba :

Les commissions Moudharba du Fonds Familial sont calculées sur la base des revenus de placement du Fonds Takaful Familial.

Cette rubrique présente un solde au 31/12/2020 de **869 264 Dinars**.

CHF42 : Correction de valeur sur placements :

La correction de valeur sur placement présente un solde de **500 000 Dinars** au 31/12/2020. Elle représente la provision pour dépréciation des actions Zitouna Tamkeen.

Note N°19 : Autres charges techniques

CHF5 : Autres charges techniques :

Les autres charges techniques correspondent principalement aux charges qui exceptionnellement ne peuvent être affectées ni directement, ni par l'application d'une clé de répartition.

Cette rubrique présente un solde brut au 31/12/2020 de **223 974 Dinars**.



VIII - NOTES SUR L'ETAT DE SURPLUS OU DEFICIT DU FONDS TAKAFUL GENERAL :

Note N°20 : Primes Acquises

PRG1 : Primes Acquises :

Cette rubrique présente un solde net au 31/12/2020 de **42 769 195 Dinars** qui se détaille comme suit :

Branches/Primes acquises	Primes émises et acceptés	Annulation et Ristourne	Variation Prime A Annuler	Variation des Primes Acquises Non Emises (PANE)	Variation des Primes Non Acquises (PPNA)	Cessions	Opérations Nettes au 31/12/2020
AUTO	38 545 549	-661 497	-1 492 154	14 543	-3 231 250	-274 677	32 900 514
TRANSPORT	1 870 068	-260 602	14 449	-523	82 015	-1 101 808	603 599
INCENDIE	2 913 207	-63 809	-55 533	178	169 224	-1 993 391	969 876
CONSTRUCTION	971 744	-4 350	10 239	-	-341 151	-171 571	464 911
RC	355 397	-5 961	11 596	283	-1 970	-42 230	317 115
RDS	1 727 669	-87 616	-78 823	4 847	-31 353	-1 237 572	297 152
ASSISTANCE	2 996 726	-42 955	-21 602	1 050	-52 097	-1 554 670	1 326 452
MALADIE	4 162 596	-5 178	-27 535	-220 185	-66	-	3 909 632
ACCIDENT	2 061 799	-18 736	-16 568	-56 652	10 101	-	1 979 944
Total	55 604 755	-1 150 704	-1 655 931	-256 459	-3 396 547	-6 375 919	42 769 195

Note N°21 : Produits de placements

PRG2 : Produits de placements

Les produits de placements du fonds Takaful Général sont générés par des placements « ISTITHMAR MOUAJAH » et par les rémunérations des dépôts relatifs aux cotisations TAKAFUL GENERAL.

Cette rubrique présente au 31/12/2020 un solde de **3 960 700 Dinars**.

Note N°22 : Charges de sinistres

CHG11 : Montants payés

Les montants payés des sinistres présentent au 31/12/2020 un solde net de **18 237 129 Dinars**.

CHG12 : Variation des provisions pour sinistres :

Le montant de la variation des provisions pour sinistres à payer au 31/12/2020 s'élève à **4 282 596 Dinars**.

Note N°23 : Variation des autres provisions techniques

CHG2 : Variation des autres provisions techniques

Le montant porté au niveau de cette rubrique correspond à la variation négative des provisions pour risques en cours qui s'élève à **72 016 Dinars** au 31/12/2020.



Note N°24 : Frais d'exploitation

CHG31 : Frais d'acquisition :

Cette rubrique présente un solde brut au 31/12/2020 de **12 879 641 Dinars**. Les commissions d'acquisition et les frais indirectement imputables sont respectivement de **2 757 529 Dinars** et **10 122 112 Dinars**.

CHG33 : Frais d'administration :

Le solde de cette rubrique au 31/12/2020 est de **4 256 266 Dinars**.

CHG34 : Commissions reçues des réassureurs :

Les commissions acquises au titre des opérations de cessions Général sont arrêtées au 31/12/2020 à **1 536 083 Dinars** contre **1 650 056 Dinars** au 31/12/2019.

Note N°25 : Charges de gestion des placements

CHG411 : Commissions Moudharba :

Les commissions Moudharba du Fonds Général sont calculées sur la base des revenus de placement du fonds Général.

Cette rubrique présente un solde de **1 177 901 Dinars** au 31/12/2020.

CHG412 : Autres charges de gestion des placements :

Les autres charges de gestion de placement présentent un solde de **1 302 994 Dinars** au 31/12/2020.

CHG42 : Correction de valeur sur placements :

La correction de valeur sur placement présente un solde de **499 999 Dinars** au 31/12/2020.

Elle représente la provision pour dépréciation des actions Zitouna Tamkeen.

Note N°26 : Autres charges techniques

CHG5 : Autres charges techniques :

Cette rubrique présente un solde brut au 31/12/2020 de **4 625 100 Dinars**.

Note N°27 : Impôts sur le résultat

L'impôt dû sur le surplus du Fonds Général au 31/12/2019 s'élève à **205 613 Dinars**



IX - NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT DE L'ENTREPRISE TAKAFUL ET/OU RETAKAFUL :

Note N°28 : Commission Wakala

Les commissions Wakala présentent un solde brut au 31/12/2020 de **14 832 088 Dinars**.

Note N°29 : Commission Moudharba

Les commissions Moudharba présentent un solde brut au 31/12/2020 de **1 720 307 Dinars**.

Note N°30 : Produits des placements

Les revenus de placements présentent un solde brut au 31/12/2020 de **1 380 721 Dinars**.

Note N°31 : Charges de gestion des placements

Les charges de placements présentent un solde au 31/12/2020 de **700 548 Dinars**.

Note N°32 : Autres Produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation présentent un solde au 31/12/2020 de **178 535 Dinars**, ils englobent principalement la récupération au titre de la TFP de l'année 2020 et la refacturation des loyers au profit des agents agréés.

Note N°33 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent un montant de **11 359 953 Dinars** au 31/12/2020 qui se présentent comme suit :

Libellé	2020
Services extérieurs	1 484 583
Autres Services extérieurs	1 608 278
Charges diverses ordinaires	1 227 333
Charges de personnel	6 992 593
Impôts, Taxe et versements assimilés	47 166
Total	11 359 953

Note N°34 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Les dotations aux amortissements au titre de l'exercice 2020 pour les immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent à **534 313 Dinars**.

Note N°35 : Impôt sur le résultat

L'impôt dû sur le résultat de l'exercice 2020 s'élève à **36 644 Dinars**.



X - NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE :

La trésorerie a atteint, au 31/12/2020, **2 474 987** Dinars contre **2 754 642** Dinars au 31/12/2019, soit une variation négative de **279 655** Dinars :

- Les flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation sont de **965 559** Dinars au 31/12/2020 contre **-6 093 981** Dinars au 31/12/2019.
- Les flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement sont de **- 1 245 214** Dinars au 31/12/2020 contre **- 3 152 371** Dinars au 31/12/2019.

XI - NOTES SUR LE TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNEES COMBINE

Le fonds des adhérents et l'entreprise takaful et/ rétakaful n'ont pas enregistré des engagements reçus et données au titre de l'exercice 2020, présentant ainsi un solde nul au 31/12/2020.



ANNEXES



Annexe 8 : Modèle du tableau de variation des actifs nets du fonds des adhérents

	Actifs Nets 2019 Avant Affectation	Affectations et imputations	Distributions	Surplus ou déficit 2020	Actifs Nets 2020 Avant Affectation
Déficits du fonds des adhérents des exercices antérieurs	-188 888	188 888	-	-	0
Provisions d'Equilibrage pour fonds des adhérents	-	85 389	-	-	85 389
Qardh Hassan non remboursé	-	-	-	-	0
Surplus ou déficit de l'exercice 2019	514 277	-514 277	-	-	0
Réinvestissement Exonérés		240 000			240 000
Surplus ou déficit de l'exercice	-	-	-	1 630 164	1 630 164
TOTAL	325 389	-	-	1 630 164	1 955 553



Annexe 9 : Modèle du tableau de variation des capitaux propres de l'entreprise d'assurance takaful et/ou rétakaful

Libellés	Capitaux propres 2019 Avant Affectation	Affectations et imputations	Augmentation de capital	Dividendes	Résultat 2020	Capitaux propres 2020 Avant Affectation
Capital Social	25 000 000	-	-	-	-	25 000 000
Primes liées au capital	-	-	-	-	-	0
Réserves Légales	-	158 556	-	-	-	158 556
Autres réserves	-	75 000	-	-	-	75 000
Résultats reportés	-342 129	519 701	-	-	-	177 572
Résultat de l'exercice 2018	3 513 257	-3 513 257	-	-	-	0
Reinvestissement Exonérés	2 000 000	2 760 000	-	-	-	4 760 000
Résultat de l'exercice 2019	-	-	-	-	5 427 361	5 427 361
TOTAL	30 171 128	0	0	0	5 427 361	35 598 489

Annexe 10 : Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif

Designation	Valeur brute			Amortissements et provisions						VCN à la clôture		
	Ouverture	Acquisition	Cession	Clôture	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions (1)		A la clôture	
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements			Provisions
Actifs Incorporels	1 369 319	346 389	62 892	1 652 816	1 009 206	162 282	0	0	1 171 488	481 328		
Frais de recherche et développement			0	0								
Concessions, brevets, licences, marques	1 351 619	346 389	62 892	1 635 116	991 506	162 282			1 153 788	481 328		
Fonds de commerce	17 700			17 700	17 700				17 700	0		
Acomptes versés												
Actifs corporels d'exploitation	3 297 949	206 370	1 795	3 502 524	2 444 054	372 030	1 795	1 795	2 814 289	688 235		
Installations techniques et machines	2 928 404	179 852	0	3 107 542	2 151 657	332 946	0	0	2 484 603	617 785		
Autres installations, outillage et mobilier	369 545	26 518	1 795	394 982	292 397	39 084	1 795	1 795	329 686	70 450		
Acomptes versés												
Placements	101 186 264	30 060 214	197 754	131 024 232						129 524 233		
Terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation	8 165 584	816 434		8 982 019						8 982 019		
Placements dans les entreprises liées												
Parts												
TITRES PARTICIPATIF	8 000 000	6 500 000		14 500 000						14 500 000		
Placements dans les entreprises avec un lien de participation												
Parts												
Bons et obligations												
Autres placements financiers												
Actions, autres titres à revenu variable	3 499 999	3 500 000		6 999 999						5 500 000		
Obligations et autres titres à revenu fixe	900 000	3 000 000	200 000	3 700 000	500 000	999 999	0	0	1 499 999	3 700 000		
Prêts hypothécaire				0						0		
Autres prêts	20 000		10 000	10 000						10 000		
Dépôt auprès des étab. Bancaires et financiers	80 186 300	16 156 400		96 342 700						96 342 700		
Autres	8 651	87 380		96 031						96 031		
Créances pour espèces déposées	405 729	0	-12 246	393 483						393 483		
Placements des contrats en UC												

(1) Y compris transfert immobilisations en cours



Annexe 11 : Etat récapitulatif des placements

	Valeur Brute				Origine des Fonds placés (Fonds des adhérents ou entreprise Takaful)
	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou Moins Value	
Placements Immobilier et Placement Immobilier en Cours	8 982 019	8 982 019	0	0	Entreprise Takaful/ou Retakaful
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	4 760 000	4 760 000	0	0	Entreprise Takaful/ou Retakaful
	240 000	240 000	0	0	Fonds des Adhérents
	1 999 999	500 000	0	0	Fonds des Adhérents
Parts d'OPCVM étenant uniquement des titres à revenu fixe	0	0	0	0	
Autres parts d'OPCVM	0	0	0	0	
Obligations et autres titres à revenu fixe	18 210 000	18 210 000	0	0	Fonds des Adhérents
Prêts hypothécaires					
Autres prêts et effets assimilés	96 031	96 031	0	0	Entreprise Takaful/ou Retakaful
Dépôts auprès des entreprise cédantes	393 483	393 483	0	0	Fonds des Adhérents
Autres dépôts	14 650 800	14 650 800	0		Entreprise Takaful/ou Retakaful
	81 691 900	81 691 900	0		Fonds des Adhérents
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus	0	0	0	0	
Total	131 024 232	129 524 233		0	
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	130 534 718	129 034 719			
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	15 993 436	15 993 436			



Annexe N° 12 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Inventaire N-2					
Règlements cumulés	7 147 704	9 471 762	6 958 709		
Provisions pour sinistres	2 301 953	6 330 211	11 767 099		
Total charges des sinistres	9 449 657	15 801 973	18 725 808		
Primes acquises	25 232 085	31 562 456	37 920 677		
% sinistres / primes acquises	37,45%	50,07%	49,38%		

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Inventaire N-1					
Règlements cumulés	7 855 066	10 923 097	12 338 224	8 032 825	
Provisions pour sinistres	1 193 097	4 716 903	8 842 509	15 980 289	
Total charges des sinistres	9 048 163	15 640 000	21 180 733	24 013 114	
Primes acquises	25 232 085	31 562 456	37 920 677	43 501 860	
% sinistres / primes acquises	35,86%	49,55%	55,86%	55,20%	

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Inventaire N					
Règlements cumulés	8 157 444	12 180 626	14 972 592	16 161 087	9 432 001
Provisions pour sinistres	789 608	2 742 980	6 141 348	10 247 298	17 782 758
Total charges des sinistres	8 947 052	14 923 606	21 113 940	26 408 385	27 214 759
Primes acquises	25 232 085	31 562 456	37 920 677	43 501 860	49 145 114
% sinistres / primes acquises	35,46%	47,28%	55,68%	60,71%	55,38%



Annexe 13 : Etat de ventilations des charges et des produits des placements

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec lien de participations	Autres revenus et frais financiers
Revenu des placements immobiliers		
Revenu des participations		
Revenu des autres placements	9 302 091	
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)		
Total produits des placements	9 302 091	-
Charges de gestion de placement	3 602 647	
Commission Moudharaba	2 047 165	
Total charges des placements	5 649 812	-



Annexe 14: Ventilation de surplus ou déficit par catégorie d'assurance(assurance takaful général)

	AUTO	TRANS	INCENDIE	RC	MALADIE	DIVERS	Total
Primes acquises	33 175 191	1 705 408	2 963 266	355 835	3 909 632	7 035 782	49 145 114
Primes émises	36 406 441	1 623 393	2 794 042	357 805	3 909 698	7 450 282	52 541 661
Variation des primes non acquises	3 231 250	82 015	169 224	1 970	66	414 500	3 396 547
Charges de prestation	18 823 891	313 742	15 534	106 646	3 555 667	515 255	23 086 375
Prestations et frais payés	14 562 060	316 266	284 866	39 264	3 339 033	382 033	18 923 522
Charges des provisions pour prestations et diverses	4 261 831	2 524	300 401	145 910	216 634	133 222	4 162 853
Solde de souscription	14 351 300	1 391 666	2 978 801	462 481	353 965	6 520 527	26 058 739
Frais d'acquisition	7 446 823	502 117	1 136 582	124 124	834 436	2 599 788	12 643 871
Autres charges de gestion nettes	6 170 660	339 194	644 791	50 951	364 326	1 311 444	8 881 366
Charges d'acquisition et de gestion nettes	13 617 483	841 311	1 781 373	175 076	1 198 762	3 911 232	21 525 237
Produits nets de placements	816 703	10 857	37 819	9 292	4 753	100 383	979 806
Participation aux résultats							
Solde financier	816 703	10 857	37 819	9 292	4 753	100 383	979 806
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	274 677	1 101 808	1 993 391	42 230	-	2 963 812	6 375 919
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	112 431	307 838	118 267	-	-	147 856	686 393
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestation	164 607	37 271	22 919	-	-	272 523	47 727
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats							
Commissions reçues des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires	-	246 773	731 831	6 676	-	550 803	1 536 083
Solde de réassurance et / ou de rétrocession	1 552 881	509 926	1 120 375	35 554	-	2 537 676	4 201 170
Résultat technique	1 552 881	51 287	114 871	261 143	840 044	172 002	1 312 139
Informations complémentaires							
Provisions pour primes non acquises clôture	18 727 457	555 960	2 046 440	134 261	1 350	5 023 147	26 488 615
Provisions pour primes non acquises ouverture	15 496 207	637 975	2 215 664	132 291	1 575	4 608 355	23 092 067
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	44 186 661	988 524	851 986	231 832	706 577	4 135 753	40 908 831
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	38 870 383	1 008 641	1 061 482	377 742	489 890	4 318 692	3 667 963
Autres provisions techniques clôture	-				254	691 073	691 328
Autres provisions techniques ouverture	313 195				308	449 841	763 344
A déduire							
Provisions devenues exigibles							



Annexe 15: Ventilation de surplus ou déficit par catégorie d'assurance (assurance takaful Familial)

	PREVOYANCE	MIXTE	Total
Primes	4 909 902	10 116 302	15 026 204
Charges de prestations	-	894 141	1 050 575
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-	9 878 296	11 026 320
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	-	-	-
Solde de souscription	3 605 444	656 135	2 949 309
Frais d'acquisition	-	373 100	1 380 086
Autres charges de gestion nettes	-	1 148 019	2 042 382
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-	1 521 119	3 422 468
Produits nets de placements	-	1 585 728	1 492 300
Participation aux résultats et intérêts techniques	-	-	-
Solde financier	-	1 585 728	1 492 300
Primes cédées et / ou rétrocédées	-	32 206	1 363 823
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	1 361	316	1 677
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	18 621	1 908	20 530
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	-	-	-
Commissions reçues des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires	831 779	14 335	846 114
Solde de réassurance et / ou de rétrocession	-	15 647	495 503
Résultat technique	1 130 812	-	523 638
<i>Informations complémentaires</i>			
Montant des rachats	-	624 161	624 161
Intérêts techniques bruts de l'exercice	-	-	-
Provisions techniques brutes à la clôture	16 295 966	36 356 682	52 652 648
Provisions techniques brutes à l'ouverture	15 272 437	26 481 699	41 754 129
A déduire	-	-	-
Provisions devenues exigibles	-	-	-



**Tableau de rattachement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers
Entreprises d'assurance Takaful et/ou de Rétaakaful Familial**

	Rattachement	Ass Vie et Capit
Primes	PRF1-1° colonne	15 026 204
Charges de prestations	CHF1- 1° colonne	1 050 575
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	CHF2+ CHF6-1° colonne	11 026 320
Ajustement ACAV (Assurance à capital Variable)	CHF7 - PRV3 -1°colonne	0
Solde de souscription		2 949 309
Frais d'acquisition	CHF31 + CHF32	1 380 086
Autres charges de gestion nettes	CHF33 + CHF5 - PRF 4	2 042 382
Charges d'acquisition et de gestion nettes		3 422 468
Produits nets de placements	PRF2 - CHF4	1 492 300
Solde financier		1 492 300
Primes cédées et/ ou rétrocédées	PRF1 2° colonne	1 363 824
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	CHF1 2° colonne	-1 677
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	CHF2 2° colonne	20 530
Commissions reçus des réassureurs et/ ou des rétrocessionnaires	CHF34 2° colonne	846 114
Solde de réassurance et / ou de rétrocession		495 503
Résultat technique		523 638
Informations complémentaires		
Montant des rachats		624 161
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques brutes à la clôture		52 652 648
Provisions techniques brutes à l'ouverture		41 754 129
A déduire		
Provisions devenues exigibles		



**Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers : Entreprises
d'assurance Takaful et/ou de Rétaakaful General**

	Raccordement	TOTAL
Primes acquises		
Primes émises	PRG11 1° colonne	52 541 661
Variation des primes non acquises	PRG12 1° colonne	3 396 547
Charges de prestations		49 145 114
Prestations et frais payés	CHG11 1° colonne	23 158 391
Charges des provisions pour prestations diverses	CHG12 + CHG6 1° colonne	-72 016
Solde de souscription		26 058 739
Frais d'acquisition	CHG31 + CHG32	12 643 871
Autres charges de gestion nettes	CHG33 + CHG5 - PRG3	8 881 366
Charges d'acquisition et de gestion nettes		21 525 237
Produits nets de placements	PRG2-CHG4	979 807
Solde financier		979 807
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	PRG1 2° colonne	6 375 919
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	CHG11 2° colonne	686 393
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	CHG12 + CHG2 + CHG 6 2° colonne	-47 727
Commissions reçus des réassureurs et/ ou des rétrocessionnaires	CHG34	1 536 083
Solde de réassurance et/ ou de rétrocession		4 201 170
Résultat technique avant impôt		1 312 139
Informations complémentaires		
Provisions pour primes non acquises clôture		26 488 614
Provisions pour primes non acquises ouverture		23 092 067
Provisions pour sinistres à payer à la clôture		40 908 831
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture		36 673 963
Autres provisions techniques clôture		691 327
Autres provisions techniques ouverture		763 344
A déduire		
Provisions devenues exigibles		

**I - RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2020**

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS AU 31/12/2020**

Messieurs les actionnaires de la Société Zitouna Takaful,

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 28 Avril 2020, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société « Zitouna Takaful » qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2020 faisant apparaître un total combiné de 183 340 098 Dinars, l'état de résultat faisant apparaître un bénéfice net combiné de 7 057 525 Dinars, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date faisant ressortir une trésorerie positive combinée de fin de période de 2 474 987 Dinars, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ce rapport a été établi sur la base des éléments disponibles pour l'arrêté des comptes, dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au « Covid-19 ». Par conséquent, les sujets présentés dans ce rapport ne tiennent pas compte des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de l'évolution de la crise liée au « Covid-19 ».

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020 ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers « PA320- Provisions d'assurances Takaful Familial » traitant, en l'occurrence, de l'effet des reports des échéances au titre



des emprunts bancaires, couverts par les contrats Tamouil, sur les engagements techniques du Fonds Takaful Family.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe à la direction.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant,

les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.



Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les

éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II-Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005 portant réorganisation du marché financier et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.

A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes de contrôle interne.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.



Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 07 avril 2021

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Emna RACHIKOU

ECC-MAZARS

Mohamed Hédi KAMMOUN

**II - RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS ET OPERATIONS VISEES PAR L'ARTICLE 200
ET SUIVANTS ET L'ARTICLE 475 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES**

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES - EXERCICE CLOS AU 31/12/2020

Messieurs les actionnaires de la Société Zitouna Takaful,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les Etats Financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations réalisées en 2020 autre que les rémunérations des dirigeants :

Lors de sa réunion du 25/03/2020, le conseil d'administration a approuvé la décision du comité de placement N°12/01-2020 relative à la souscription de 300 parts au Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) « Zitouna Moucharka I », pour un montant total de 3 000 000 Dinars. La mise en place et la gestion de ce Fonds sont assurées par la société Zitouna Capital.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants) :

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 dont voici les principaux volumes réalisés :

- En date du 21/03/2019, la société a souscrit 200 parts au Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) « Zitouna Moucharka I » pour un montant total de 2 000 000 Dinars. La mise en place et la gestion de ce Fonds sont assurées par la société Zitouna Capital. Ces titres ont généré des produits en 2020 à hauteur de 138 000 Dinars.
- La société a souscrit aux titres participatifs « CHAHADET ZITOUNA 2017 » émis par la banque Zitouna pour un montant de 5 000 000 Dinars détaillés comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)
Participants- General	3 300 000
Participants- Family	1 700 000
Total	5 000 000

Les titres participatifs ont les caractéristiques suivantes :

- ✓ Durée de 7 ans
 - ✓ Prix d'émission de 100 Dinars par titre
 - ✓ Une rémunération annuelle prévue à 8% de la valeur nominale et qui comporte une avance de 6,25% et un complément variable de 1,75%.
 - ✓ Ces titres portent jouissance en profits à partir du 30/06/2017 et sont remboursables à la fin des 7 ans
 - ✓ Ces titres ont généré des produits en 2020 à hauteur de 400 000 Dinars
- Au cours de 2019, la société a souscrit auprès de la Banque Zitouna, des contrats « ISTITHMAR MOUJAH » venant à échéance en 2020 et ce pour un total de 80 186 300 Dinars. Ces contrats ont généré un produit de placement au titre de 2020 de 4 582 687 Dinars.
 - Une convention d'assistance conclue avec la Banque Zitouna en vertu de laquelle la Zitouna Takaful couvre les cartes électroniques délivrées par la Banque Zitouna à sa clientèle en contrepartie d'une prime sur laquelle la Banque Zitouna perçoit une commission calculée au Taux de 20% TTC.
 - La société a conclu une convention de bancassurance avec la Banque Zitouna en date du 01/06/2012. Cette convention prévoit la commercialisation dans les agences de la banque du produit Takaful Tamouil moyennant une commission de 10% prélevée sur les primes d'assurance réalisées. Cette convention a été approuvée par le Conseil d'Administration en date du 26/12/2012.
 - La société a convenu avec la Banque Zitouna de la rémunération de ses dépôts à vue auprès de cette dernière à partir du 01/09/2011. A cet effet, les dépôts sont affectés par la banque à des emplois sécurisés dans le cadre d'un contrat « MOUDHARABA »
et donneront lieu au versement au profit de la société d'une part de 40% des produits générés ce qui correspondrait à un rendement de 2% l'an. Le produit total enregistré au titre de 2020 relativement à ces dépôts s'élève à 97 435 Dinars.
 - La société a conclu une convention cadre avec la banque Zitouna qui est entrée en vigueur le 01/12/2012, et qui est destiné à régir les modalités d'application des contrats « Takaful Incendie Logement » liés au financement immobilier par la banque.
 - La société a conclu avec la banque Zitouna une convention, en date du 25/10/2013, dont l'objet est la mise en place dans les locaux de la banque d'un service desk pour la commercialisation des produits Takaful (autre que les produits bancatakaful) et ce moyennant le paiement par la société de frais de gestion au taux de 11,8%. Ce taux est appliqué sur le montant de la contribution nette au titre de chaque contrat commercialisé.

- La société a souscrit aux titres participatifs « CHAHADET ZITOUNA 2015 » émis par la banque Zitouna pour un montant de 3 000 000 Dinars détaillés comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)
Participants- General	2 200 000
Participants- Family	800 000
Total	3 000 000

Les titres participatifs ont les caractéristiques suivantes :

- ✓ Durée de 7 ans
- ✓ Prix d'émission de 100 Dinars par titre
- ✓ Une rémunération annuelle prévue à 8% de la valeur nominale et qui comporte une avance et un complément variable
- ✓ Ces titres portent jouissance en profits à partir du 25/12/2015 et sont remboursables à la fin des 7 ans
- ✓ Ces titres ont généré des produits en 2020 à hauteur de 240 000 Dinars.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C.1- Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II §5 du code des Code des Sociétés Commerciales, se présentent comme suit :

- La rémunération revenant au Directeur Général, en cette qualité, comprennent :
 - a) Des avantages à court terme composés d'un salaire annuel net de 240 000 Dinars applicable à compter du 01/11/2019 tel que fixé par la décision du Conseil d'Administration du 05/11/2019, des jetons de présence et indemnités qui peuvent lui être attribués en sa qualité d'administrateur.
 - b) Des avantages postérieurs à l'emploi correspondant aux primes d'assurances au titre du contrat de retraite complémentaire MOURAFIK.
- Le Conseil d'Administration du 13/03/2021 a décidé d'attribuer au Directeur Général un bonus brut au titre de l'exercice 2020 de 260 000 Dinars.
- L'Assemblée Générale du 28/04/2020 a décidé de fixer le montant brut des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration et des membres des comités émanant du conseil au titre de l'exercice 2020 à 295 000 Dinars.
- Le Conseil d'Administration du 27/08/2020 a décidé d'attribuer les jetons de présence au titre de l'exercice 2020 comme suit :
 - ❖ Pour les membres du Conseil d'Administration :
 - ✓ Un montant brut de 6 000 Dinars par réunion pour le président du conseil d'administration.
 - ✓ Un montant brut de 3 000 Dinars par réunion pour les autres membres.
 - ❖ Pour les membres des comités émanant du Conseil d'Administration :
 - ✓ Un montant brut de 3 000 Dinars par réunion pour le président du comité.
 - ✓ Un montant brut de 1 500 Dinars par réunion pour les autres membres.

❖ Pour les membres du comité Sharaique :

- ✓ Un montant annuel net de 7 500 Dinars pour le président du comité Sharaique.
- ✓ Un montant annuel net de 5 000 Dinars pour les autres membres du comité.

- Le Conseil d'Administration du 24/12/2020 décide de proposer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire lors de sa réunion du 29/04/2021, l'allocation d'un budget complémentaire brut de trois cent soixante-quinze mille Dinars (375 000 Dinars) au titre des jetons de présence de l'exercice 2020.

C.2- Les obligations et engagements de la société ZITOUNA TAKAFUL envers ses dirigeants tels qu'elles ressortent des Etats Financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 se présentent comme suit :

Montants bruts en Dinars	Directeur Général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passifs	Charges de l'exercice	Passifs
Avantages à court termes	789 934	326 828	547 500	423 000
Avantages postérieurs à l'emploi	10 633	54 716	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-
Païement en actions	-	-	-	-
Total des obligations et engagements vis-à-vis des Dirigeants	800 567	381 545	547 500	423 000

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 07 avril 2021

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

ECC-MAZARS

Emna RACHIKOU

Mohamed Hédi KAMMOUN


